

FILM DÉCORATIF

INT 200

POSE INTÉRIEURE

Dépoli Blanc Plein



Dépoli Blanc - Opacité à 20cm

• **CACHE TOTALEMENT LA VUE** •

DESCRIPTION :

Ce film adhésif transforme en verre dépoli blanc tous les vitrages. Il occulte complètement la vue mais laisse passer la lumière, permettant ainsi de se protéger des regards indiscrets.

SUPPORT : PET 36 MICRONS
ADHÉSIF : ACRYLIQUE POLYMÈRE 13 GR/M2
PROTECTEUR : PET SILICONÉ 23 MICRONS
ÉPAISSEUR : 80 MICRONS
FACE D'APPLICATION : Intérieure
T° D'APPLICATION : min. + 5° C
CLASSEMENT AU FEU : B-s1, d0
NORMES : EUROCLASSES
GARANTIE* : 10 ANS



Dimensions :

1,52 x 2,5 m
1,52 X 5 m
1,52 x 10 m
1,52 x 30 m

* pour les vitrages non exposés au soleil



Durabilité : de 12 à 15 ans pour une application verticale en Europe Centrale.



Utilisation : Les films réfléchiv sont conçus pour une utilisation sur tous types de vitrages



Entretien après 30 jours : avec une solutions de nettoyage usuelles (non abrasive, sans ammoniac...). Les produits de nettoyage qui pourraient rayer le film sont à proscrire.



Stockage : 2 ans à partir de la livraison. Ce film doit être conservé à l'abri de l'humidité excessive et à l'écart des rayons solaires, à une température inférieur à 38°C.

Afin de satisfaire un niveau d'exigence élevé, nous vous recommandons de ne pas mélanger des films de productions différentes.



→ Accédez à
notre vidéo de pose



→ Téléchargez notre
notice d'application

Methode d'application

La surface à coller doit être exempte de poussière, de graisse ou de tout autre contaminant. Certains matériaux comme le polycarbonate peuvent générer des problèmes de bullage. Un test de compatibilité est donc recommandé. Pour plus de précisions, nous vous conseillons de consulter la table de prescription.

Suivi de production et normes

Dans le but d'améliorer sans cesse nos productions, nous pourrions être amenés à modifier sans préavis, les teintes et procédés de fabrication de nos produits. Nous recommandons à nos utilisateurs, avant de mettre nos produits en œuvre, de s'assurer qu'ils conviennent exactement à l'emploi envisagé et d'être en conformité avec les normes en vigueur.